

Mars 2025

Invitation à une réunion dans le cadre des heures d'information syndicale à l'intention des services du pôle culture

CGT
LHL

#CULTURE
EN DANGER

 **Au niveau national**, chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles : coupes budgétaires massives des collectivités territoriales, gel de la part collective du Pass Culture, menaces d'arrêt du Fonpeps au mois de juin, 80 M€ en moins pour l'audiovisuel public et projet de holding toujours en cours, baisse de la franchise de TVA des artistes auteur-rices, RSA et assurance chômage conditionnés à des "heures d'activité", sous financement chronique des établissements d'enseignement artistique spécialisé, nos écoles menacées, gel des salaires et du point d'indice, baisse des indemnités journalières de sécurité sociale, précarité à tous les étages !

TROP C'EST TROP !

Cette politique austéraitre dégrade en premier lieu nos conditions de travail, nos salaires, nos emplois et activités, mais également l'accès à toutes les formes de culture pour tous les publics.

Dans notre collectivité, nous déplorons une part importante d'**emplois précaires** : aujourd'hui précaires, demain chômeurs ? On s'inquiète de certaines **missions qui s'amenuisent** ou qui doivent être portées, par moins de personnel, on s'interroge sur les **projets pour l'avenir qui risquent d'être menacés par des choix budgétaires**.

Parlons-en entre collègues, partageons nos ressentis et ce que nous voulons pour la culture à Lille – Hellemmes – Lomme !

RENDEZ-VOUS mercredi 19 mars

salle du conseil privé à l'hôtel de ville de Lille de 10H30 à 12H30

en présence d'un animateur de la mobilisation au niveau local, membre de la cgt spectacle

Comment y participer ?

C'est un droit pour tous et toutes, syndiqué-es ou non syndiqué-es : sous réserve de nécessité de service, dument justifiée, on ne peut vous refuser la participation à une réunion d'information syndicale. Pour cela, il vous faut en faire la demande à votre supérieur-e hiérarchique en utilisant le dos de votre feuille de congés : vous pouvez poser 1 heure par mois, et jusqu'à 3 heures cumulées, pour autant que vous ne les avaient pas déjà utilisées (Ex. : vous pouvez poser 1 heure pour janvier et 1 heure pour février afin d'assister à cette réunion).

Dans ce contexte, le 20 mars prochain, les travailleurs et travailleuses du spectacle, des arts, de l'enseignement artistique, de l'audiovisuel, du cinéma et de la culture sont convoqués dans la rue, à l'occasion d'un appel national à la grève émis par la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT (CGT Spectacle).

Syndicat CGT des personnels actifs et retraités de la Ville de Lille – Hellemmes – Lomme
Hôtel de ville de Lille – 3ème pavillon – entresol Tél. : 03 20 49 51 45 / 06 27 52 39 97
mail cgtmairielille@gmail.com - WWW.CGT-VILLEDELILLE.COM

CGT
LHL